

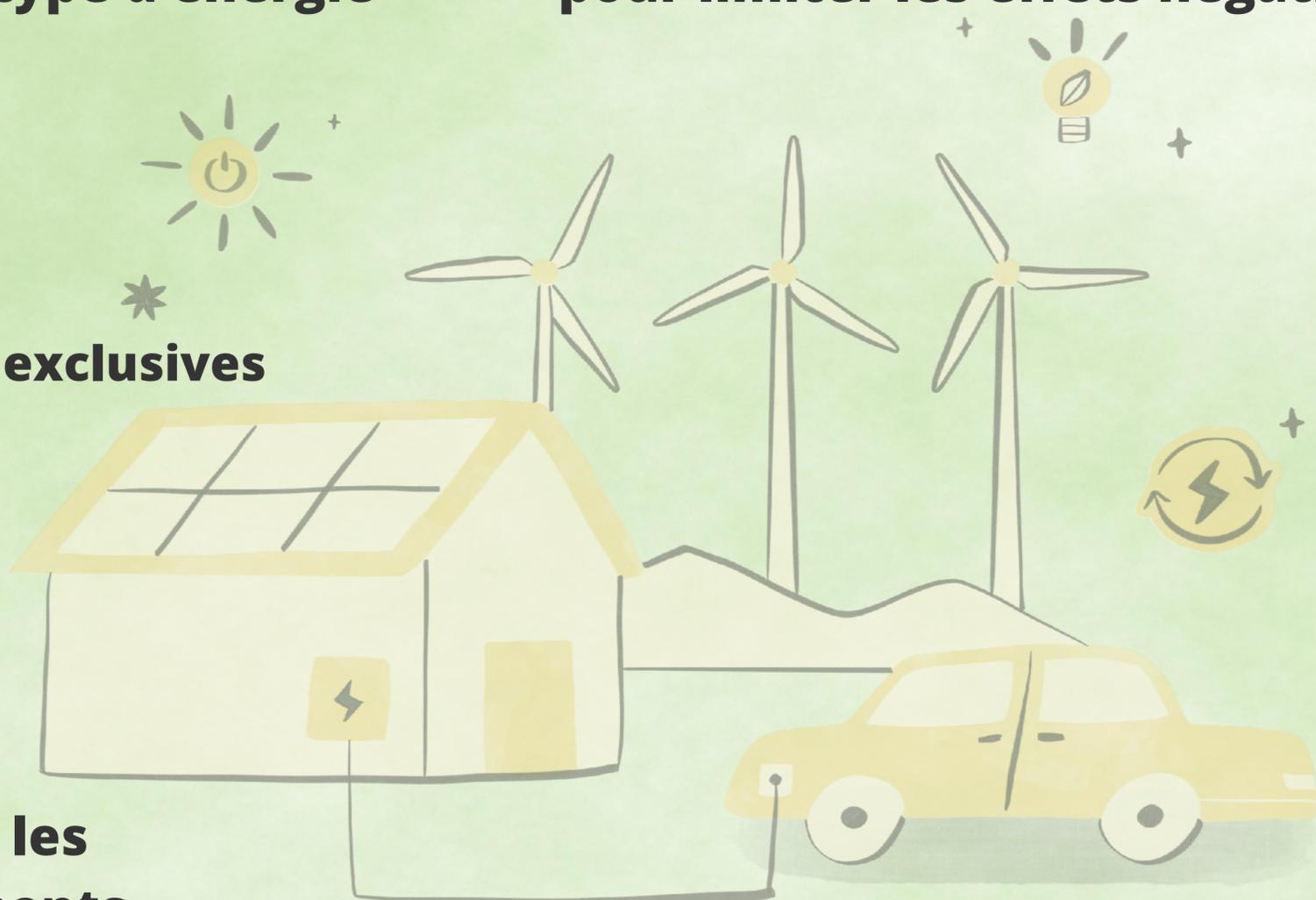
# ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

## De quoi parle t-on ?

**Des zones jugées  
préférentielles et prioritaires  
pour chaque type d'énergie**

**Prendre en compte les  
caractéristiques du territoire  
pour limiter les effets négatifs**

**Des zones non exclusives**



**Pour sécuriser les  
approvisionnements  
en énergie**

**Ces zonages sont réalisées par  
les communes après  
consultation des habitants**

### Quels effets ?

La création d'une zone d'accélération n'est pas une autorisation pour les projets d'énergies renouvelables.

- Un projet en zone d'accélération doit respecter les dispositions réglementaires.
- Il suit les mêmes étapes et doit obtenir les mêmes autorisations que pour tout projet.

Cela permet d'afficher les zones qui ont fait l'objet d'une validation et pour les porteurs de projet :

- une réduction des délais d'instruction
- des mécanismes financiers incitatifs